



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes

Intitulé du poste : Régisseur/régisseuse technique d'exposition (H/F)

Catégorie statutaire / Corps :
TA/B
ouvert aux contractuels
Poste rémunéré sur budget EP

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Culture et patrimoine**

Emploi(s) Type : **CUL11C**

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris
14 rue Bonaparte
75006 Paris

Contexte :

L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts est un établissement public administratif, tout à la fois lieu de formation et d'expérimentation artistiques, lieu d'expositions, « musée de France » conservant des collections historiques et contemporaines et maison d'édition.

Sous tutelle du Ministère de la culture (DGCA), les Beaux-Arts de Paris ont pour mission première la formation de 650 étudiants se destinant à la création artistique de haut niveau. Ils forment un vaste ensemble architectural, situé entre le quai Malaquais et la rue Bonaparte, à Paris. L'établissement dispose également d'un second site, en location, à Saint-Ouen et est propriétaire d'un important parc immobilier légué.

Le département du développement scientifique et culturel regroupe, au sein des Beaux-Arts de Paris, le service des collections, le service des expositions, le service des publics. Le département conçoit et met en œuvre une politique de conservation, de valorisation et de diffusion des collections sur les sites de l'école (Saint-Germain-des-Prés et, le cas échéant, Saint-Ouen) ainsi qu'en dehors des murs. Il conduit la réalisation des expositions et coordonne les activités culturelles de l'établissement, en concertation avec les autres services. Il veille au développement et à la diversification des publics ainsi qu'à la valorisation des collections. Le service des collections dispose d'un régisseur des œuvres patrimoniales qui organise l'activité spécifique à ce service, de prêt en particulier.

Missions et activités principales :

Au sein du service des expositions, le/la régisseur/régisseuse d'exposition assure la coordination technique et le suivi de la mise en place des expositions in situ et hors les murs depuis leur phase préparatoire jusqu'au démontage. Il/elle est le/la référent(e) technique pour tous les projets d'expositions et événements artistiques (colloques, programmation artistique) portés par le département.

Il/elle a également la charge de la maintenance des lieux d'exposition et en particulier du Palais des beaux-arts, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le service des expositions organise des expositions notamment au Palais des beaux-arts, espace de plus de 1000m² situé Quai Malaquais, au cabinet des dessins Jean Bonna du Palais des études, à la Chapelle de l'école et ponctuellement dans divers espaces sur le site des Beaux-Arts ou hors-les-murs. Le/la régisseur/régisseuse est amené(e) à collaborer avec d'autres services des Beaux-Arts de Paris.

Production des expositions – en collaboration étroite avec la chargée de production :

- assurer la régie technique des expositions du point de vue de leur faisabilité technique, des demandes de devis, de la réalisation des constructions, de l'aménagement des espaces, de l'accrochage et du décrochage des œuvres ;
- organiser l'espace et la mise en place de l'exposition ; il/elle peut être amené(e) à concevoir et réaliser des éléments de scénographie ;
- planifier en lien avec le responsable des expositions et la chargée de production les différentes étapes de la production technique ;
- participer à la rédaction des cahiers des charges techniques pour les marchés de travaux des expositions ;
- suivre et superviser, avec la chargée de production, les entreprises chargées de la réalisation des scénographies ;
- encadrer une équipe de monteurs composée d'étudiants ou anciens étudiants de l'école, et de jeunes professionnels ; procéder aux recrutements et aux formations nécessaires le cas échéant ;

- superviser le chantier de construction et contrôler toutes les étapes du projet jusqu'à sa finalisation dans le respect de la réglementation sécurité relative aux personnes, aux biens et aux espaces ;
- assurer l'exploitation de l'exposition et la maintenance des éléments techniques (matériel audio-vidéo et informatique), ainsi que la maintenance des œuvres quand elles le nécessitent ;
- manipuler et mettre en œuvre la protection des œuvres d'art de valeur (patrimoniales ou contemporaines) dans le respect des règles de conservation et de sécurité.

Régie des espaces :

- assurer la maintenance des lieux et des équipements et suivre les prestations externes ;
- participer à la programmation et à la réalisation des travaux dans les espaces en lien avec les équipes du service intérieur et du service travaux de l'établissement ;
- suivre les opérations techniques effectuées tant en interne qu'en sous-traitance ;
- participer au suivi financier des opérations techniques, procéder aux demandes de devis ;
- suivre la validation des bureaux d'étude technique et bureaux de contrôle à l'ouverture des manifestations ;
- détecter les anomalies et alerter sur les risques d'accident ; appliquer et contrôler les règles et dispositifs de conservation préventive, d'hygiène et de sécurité ;
- participer à la définition des besoins en matériels ou équipements, procéder aux demandes de devis ;
- gérer les stocks de matériel et d'outillage ;
- établir et mettre à jour l'inventaire des documents techniques (plans détaillés, notices techniques, schémas, aménagements).

Participation à la filière « Artistes, métiers de l'exposition » :

La filière nouvellement créée « Artistes, métiers de l'exposition », a vocation à professionnaliser les étudiants de 3^e et 4^e année des Beaux-Arts de Paris par la délivrance d'un diplôme d'établissement.

L'organisation de cette filière repose sur la transmission de savoirs et savoir-faire des agents du département et d'intervenants extérieurs.

Au programme de leur année de formation, les étudiants de la filière sont notamment chargés de la conception du programme d'expositions « Le Théâtre des expositions » et de projets d'expositions hors-les-murs ou au sein de ce programme. Le/la régisseur/régisseuse des expositions est un(e) interlocuteur/interlocutrice essentiel(le) de la filière. À ce titre, il/elle est amené(e) à effectuer de courts temps d'intervention-formation et à coordonner la réalisation pratiques des expositions conçues par les étudiants.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Savoirs :

Niveau maîtrise à expert :

- connaissance des règles de l'art dans le domaine
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- conservation des œuvres patrimoniales et contemporaines

Niveau initié à pratique :

- connaissance des règles et procédures administratives en établissement public

Savoir-faire

Niveau maîtrise à expert :

- capacité de planification et d'organisation
- capacité d'analyse
- maîtrise d'un logiciel de 3D (Sketchup, ...)
- maîtrise des logiciels bureautiques

Niveau initié à pratique :

- pratique de l'anglais appréciée
- capacités rédactionnelles

Savoir-être (compétences comportementales)

- autonomie et sens des responsabilités
- capacité d'adaptation
- goût pour la transmission et la pédagogie
- disponibilité et mobilité
- grande polyvalence et rigueur
- habileté relationnelle, diplomatie et gestion d'équipe

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :

Responsable du service des expositions, département du développement scientifique et culturel

Liaisons fonctionnelles :

Au sein du département du développement scientifique et culturel :

Responsable du département et son adjointe. Au sein du service des expositions : chargée de production des expositions, gestionnaire, chargée de surveillance, coordinateur délégué filière. Service des collections et service des publics

Au sein de l'établissement :

Service intérieur, Service travaux, Service de la vie scolaire, Service de la communication

Extérieur : institutions culturelles, prestataires (transport, scénographie...)

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

L'ENSBA fonctionne selon le calendrier des établissements d'enseignement supérieur et impose 8 semaines de congés obligatoires à ses agents : 1 semaine durant les vacances scolaires du mois d'avril, 5 semaines entre la fin juillet et le mois d'août, 2 semaines pour les fêtes de fin d'années. Les agents disposent par ailleurs de 4 jours de congés et 12 jours de RTT.

Travail possible le week-end en période de montage et de démontage, avec récupération.

Si le candidat ne possède pas déjà ces qualifications, formations obligatoires prises en charge par l'établissement : habilitation électrique, travaux en hauteur (y compris formation de formateur).

Profil du candidat recherché :

- expérience significative similaire en régie technique des expositions dans un bâtiment culturel ;
- formation technique requise ;
- connaissances techniques souhaitées dans les domaines des images, des vidéos et du son ;
- pas de contre-indication aux travaux en hauteur, au port de charges ou à la manipulation d'outillages (découpe notamment).

Qui contacter ?

Tout renseignement complémentaire sur ce poste peut être obtenu auprès de

Thierry Leviez, responsable du service des expositions : thierry.leviez@beauxartsparis.fr

Nathalie Sarvac, adjointe à la responsable du département du développement culturel et scientifique : nathalie.sarvac@beauxartsparis.fr

Envoi des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14 rue Bonaparte 75272 PARIS CEDEX 06 et par mail à Thierry Leviez, responsable du service des expositions : thierry.leviez@beauxartsparis.fr et Nathalie Sarvac, adjointe à la responsable du département du développement culturel et scientifique : nathalie.sarvac@beauxartsparis.fr

- une copie de votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV), visé par votre hiérarchie, par courrier à la sous-direction des métiers et des carrières 182 rue Saint Honoré, 75033 Paris cedex 1). Dans toute correspondance à la sous-direction des métiers et des carrières la mention de son corps (adjoint administratif, technicien des services culturels, ...) ou de son recrutement en qualité de contractuel, **est obligatoire.**

Date de mise à jour de la fiche de poste : 13/01/2021

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement